

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal

LAVAL
agglo

LETTRE D'INFORMATION › N°1 › AVRIL 2017

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Pourquoi ça me concerne ?

Les déplacements, le patrimoine, les paysages, l'environnement, l'économie, les services, l'habitat... **Une fois achevé, le PLUi aura des conséquences concrètes sur beaucoup de facettes de votre quotidien.** Il servira notamment de cadre réglementaire pour instruire les permis de construire.

OÙ VAIS-JE POUVOIR
CONSTRUIRE ?

QUELS SERONT
LES ESPACES NATURELS
ET LES ZONES AGRICOLES
PRÉSERVÉS ?

OÙ VONT POUVOIR
S'INSTALLER LES SERVICES
ET LES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES ?

Edito

Il y a un an, les élus de Laval Agglomération ont décidé d'engager l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui sera le document de référence en matière d'aménagement du territoire pour nos 20 communes et qui encadrera l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...). Nous sommes tous concernés : particuliers, entreprises, administrations.

Au cours des derniers mois, notre travail a consisté à dresser un état des lieux exhaustif de notre territoire dont nous vous livrons les principaux éléments dans cette première lettre d'information. En parallèle, de nombreux inventaires ont été réalisés afin de prendre en compte les spécificités de chacun des espaces qui composent le territoire : inventaire des haies bocagères, inventaire du patrimoine, inventaire du bâti en milieu agricole et naturel.

« MOBILISER TOUS LES ACTEURS QUI SONT CONCERNÉS
PAR L'AVENIR DU TERRITOIRE DE LAVAL AGGLO. »

Aujourd'hui, un tel document existe à l'échelle des communes. Afin d'être en phase avec la réalité de notre bassin de vie, le PLUi dotera les communes d'un projet d'aménagement opérationnel commun et permettra la mutualisation des compétences et des moyens afin de réfléchir et avancer ensemble, mieux répartir l'utilisation du foncier, de valoriser les qualités et les atouts de chacune des communes, que ce soit Laval, les communes de la première couronne mais aussi les communes les plus rurales.

Par ailleurs, Laval Agglomération met en œuvre son Plan Global des Déplacements (PGD) et s'est engagée dans la révision de son Programme Local de l'Habitat (PLH). L'opportunité créée par la concomitance de ces démarches, pour concevoir un projet cohérent et ambitieux, est l'intégration pleine des enjeux du logement, de la mobilité, de la qualité de l'air et du changement climatique.



Le Président
de Laval Agglomération
François ZOCCHETTO



Le Vice-Président
en charge du PLUi
Daniel GUERIN

Étudier les évolutions récentes pour comprendre les enjeux de demain

COMMERCES ET SERVICES

38 % de l'offre commerciale départementale

- Des services de proximité qui maillent le territoire
- Une offre en équipements satisfaisante dans plusieurs domaines (petite enfance, scolaire, sport et culture)
- Des difficultés à maintenir une offre commerciale dans les communes rurales

DÉMOGRAPHIE



+ 8% d'habitants

soit + 7476 habitants entre 1999 et 2012

- Une hausse globale de la population plus marquée sur les petites communes
- Des difficultés à maintenir les jeunes adultes sur le territoire



HABITAT



+ 21 % de logements

entre 1999 et 2012

- De bons indicateurs en matière de logement social : taux satisfaisant, faible pression, meilleure répartition...
- Un taux de logements inoccupés important dans certains quartiers de Laval

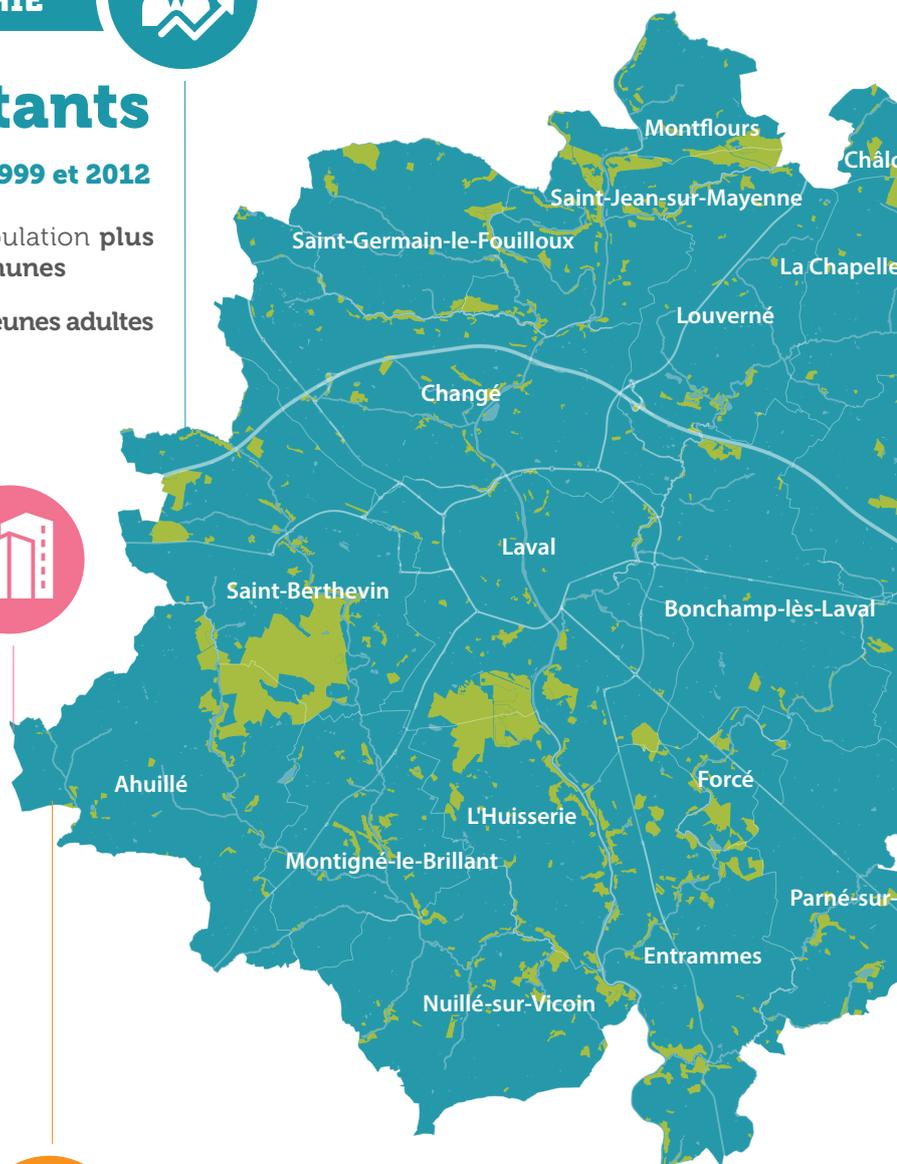
ECONOMIE



+ 47 %
d'emplois
depuis 1975

41% de l'emploi
du département

- Une dynamique de création d'emplois particulièrement forte sur les communes limitrophes de Laval
- Des emplois plutôt qualifiés, une économie largement orientée vers les services
- Un riche tissu de TPE / PME et quelques grands établissements qui comptent



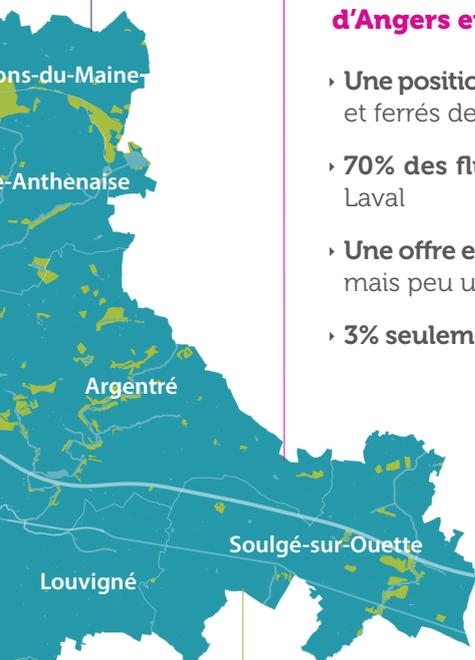


MOBILITÉS

Laval bientôt à 70 min de Paris en train

et à 24 min de Rennes et du Mans, 52 min d'Angers et à 95 min de Nantes

- › Une position stratégique sur les réseaux routiers et ferrés de l'axe Paris-Le Mans-Rennes
- › 70% des flux domicile-travail à destination de Laval
- › Une offre en transports en commun qualitative mais peu utilisée (7% des déplacements)
- › 3% seulement des déplacements réalisé à vélo



ENERGIE ET CADRE DE VIE

53% des résidences principales

construites avant 1975 (date des premières normes thermiques)

- › Des potentiels d'énergies renouvelables peu exploités
- › Un patrimoine naturel et bâti riche, des paysages mis en valeur : vallées de la Mayenne, de la Jouanne et du Vicoin, bocage...
- › Des portes d'entrée en cœur d'agglomération peu qualitatives sur le plan paysager

Et demain ? Comment faire pour...

- › ... maintenir les ménages sur le territoire et attirer des familles avec enfants, notamment dans la ville-centre ?
- › ... adapter l'offre en équipements, services et logements aux besoins ?
- › ... maintenir la répartition de l'offre commerciale existante et encadrer les nouvelles implantations ?
- › ... maintenir le bon niveau d'emplois ?
- › ... accompagner les mutations de l'économie et valoriser les filières innovantes ?
- › ... améliorer l'équilibre entre petits et grands établissements ?
- › ... proposer une offre alternative à la voiture individuelle ?
- › ... concilier préservation de la diversité naturelle et paysagère et développement urbain ?
- › ... mettre en œuvre la transition énergétique ?



Décider ensemble de l'avenir de notre territoire

Construit sur trois ans, le PLUi est un projet qui doit engager la réflexion de l'ensemble des acteurs du territoire. Il prévoit ainsi des temps de rencontre permettant à tous de penser l'avenir de Laval Agglomération.

Quelles étapes ?



Comment participer ?



S'INFORMER

- Articles dans le magazine de Laval Agglo et dans les bulletins municipaux
- Espace de téléchargement sur le site Internet de Laval Agglo pour consulter les documents liés au projet
- Exposition évolutive et itinérante
- Lettres d'information



S'EXPRIMER

- Réunions publiques
- Registre d'expression
- Courriers adressés au Président de Laval Agglo



CONTACT

Laval Agglomération
Hôtel communautaire
1, place du Général Ferrié
CS 60809 - 53008 LAVAL Cedex

Tél : 02 43 49 46 72
Courriel : plui@agglo-laval.fr